



Lyon le 29/03/17

Lettre ouverte au DISI

Monsieur le Directeur,

Lors des dernières élections professionnelles, avec un très haut taux de participation, les agents de la DISI ont mandaté les élus du personnel pour une défense collective et individuelle sur tous les sujets touchant à leurs conditions de travail.

Pour exercer ce mandat et avoir un véritable dialogue avec l'administration, les élus du personnel, titulaires et suppléants, ont besoin de temps pour préparer tous les dossiers et rendre compte à tous les agents des débats et des décisions prises dans les instances.

Le mandat d'élu nécessite des frais pour assister aux réunions, il n'est pas acceptable que ces frais ne soient pas pris en charge en totalité pour l'administration.

Le directeur général a décidé unilatéralement de changer les règles du jeu en cours de mandat. Ceci est inacceptable.

Vous nous proposez de nous « informer » sur ces modifications de règlement intérieur, qui à priori, n'est pas amendable et ne fera pas l'objet d'un vote.

Ce n'est pas en pratiquant ainsi que l'administration va permettre un dialogue social de qualité.

Le dialogue social à la DGFIP est bien mal en point. Les agents et leurs représentants ne peuvent plus accepter ces passages en force de notre direction.

Pour toutes ces raisons, après lecture de cette déclaration nous quitterons cette réunion et ne participerons pas aux « débats »